

Pour nos salaires, l'emploi public et la défense des missions

CFDT- CFTC- CGT- FO- FSU – SUD- UNSA

Paris, le 30 janvier 2007

Cher(e)s camarades,

Le ministre de la Fonction Publique vient d'annoncer de façon unilatérale des mesures salariales qui constituent une avancée minimale. Même si elles sont à mettre au crédit des actions unitaires et des luttes dans les différents secteurs, elles laissent entier l'essentiel du contentieux d'autant plus que le ministre, lui même, les présente comme un échange emploi contre salaires.

Or, les services publics sont essentiels pour la population et l'aménagement du territoire. Leurs agents ont droit comme tous les salariés à une juste rémunération de leur travail et aux moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Face à une situation économique et sociale extrêmement détériorée, le mouvement syndical a pris le parti de l'unité la plus large possible pour faire du 8 février une journée nationale de mobilisation et de grève.

Ainsi, les organisations syndicales nationales de la Fonction Publique CFDT, CGT, FO, FSU, UNSA et Solidaires ont adressé au ministre de la Fonction Publique un préavis de grève pour revendiquer :

l'ouverture immédiate de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial, la refonte de la grille et

le niveau des pensions,

sur une politique d'emploi public statutaire qui corresponde aux besoins,

sur la défense des services publics et de la Fonction Publique,

sur l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les personnels.

C'est dans cette dynamique clairement définie que les organisations syndicales du Ministère de la Culture ont déposé un préavis de grève pour la journée du 8 février, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés, pour l'ensemble des agents de droit public comme de droit privé du Ministère de la Culture et de la Communication.

A n'en pas douter, toutes les conditions sont désormais réunies pour que, tous ensemble, nous fassions enfin reculer ce gouvernement et imposions d'autres choix.

L'intersyndicale du Ministère de la Culture invite chacune de ses différentes bases à construire, dans l'unité syndicale, le rapport de forces nécessaire pour gagner sur nos revendications.

Sans hésiter ! Emparons nous du 8 février pour stopper la politique désastreuse du ministre de la Fonction Publique et du gouvernement.

Allons partout à la rencontre des agents et salariés du ministère, convainquons le plus grand nombre de nos collègues de descendre dans la rue le jeudi 8 février 2007, voilà quelles doivent être nos priorités absolues dès maintenant.

Faisons du 8 février une journée de

mobilisation exceptionnelle :
Partout en France, en grève et dans les
manifestations le 8 février ! ! !

Recevez, cher(e)s camarades, mes très fraternelles salutations.